



## CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DU VAL D'ADOUR

### Compte rendu de réunion

#### Commission Information / Communication

05 mai 2004 à 18 h 30 – dans les locaux de la SEML Semadour à Maubourguet

#### Etaient présents :

Miriam MUHE	Président du Conseil de Développement Responsable de la commission Information / Communication
Laurent BODINIER	Porteur de projet
Aude BERNES	
Marie Anne SOMMESOUS	Présidente de l'Office de Tourisme Vic Bilh Montanères Correspondante locale Pyrénées Presse
Jean-Pierre LAGARDE	Correspondant local Pyrénées Presse
Françoise IBOS	Commission Education / Jeunesse / Petite enfance du Conseil de Développement
Jean RODRIGUEZ	Commission Education / Jeunesse / Petite enfance du Conseil de Développement
Hubert NAYROLLES	Correspondant local de la Dépêche du Midi
Jean Louis DUCASSE	Collège de la Citoyenneté
Marc DURET	Collège de la Citoyenneté
Muriel TASTET	CUMAV 65
Véronique SOUBABERE	SEML Semadour
Magali MENGELLE	Coordinatrice du CLIC Vic Montaner Gérologie
Jacques LABROUCHE	Collège de la Citoyenneté
Claire DUPOUY	Coordinatrice du Collectif Associatif RIVAGES

#### Etaient absents et excusés :

Roger CAZENAVE	Responsable de la commission Emploi / Formation / Insertion
Jacky TUJAGUE	CUMAV 65 (représenté par Muriel TASTET)

#### Ordre du jour de la réunion :

**Présentation d'un projet de création d'un journal bi-mensuel pour le Pays du Val d'Adour initié par Monsieur Laurent BODINIER de Viella (Gers).**

Miriam MUHE remercie les présents et invite les présents à se présenter lors d'un tour de table. Elle présente ensuite l'initiateur du projet, Monsieur Laurent BODINIER, et l'invite à faire part de son idée.

Laurent BODINIER présente un document qui pourrait devenir la première page du futur journal, intitulé « ZOOM Adour Info ». Ce support présente plusieurs intérêts :

- Pour ceux qui ne suivent pas Internet et qui veulent connaître ce qui se passe actuellement dans le Pays du Val d'Adour ;
- Choix du périmètre du Pays du Val d'Adour ;

- Structuration des informations, surtout présentes et futures, et moins de comptes rendus ;
- Contenu : informations locales, petites annonces, coin détente, agenda des manifestations, répertoire.

Pour ce journal, qu'il souhaiterait bi-mensuel, Laurent BODINIER souhaite trouver des partenaires : diffuseurs (commerces, bureaux de Poste...), des correspondants, des sympathisants. Un comptable, un commercial et un avocat pourraient également être associés à ce projet.

Jean Louis DUCASSE estime que cet outil apporterai un complément d'informations et aiderai à renforcer l'identité du Pays du Val d'Adour. Il pense que ce journal pourrait être complémentaire aux bulletins d'informations des communautés de communes du territoire.

Jean RODRIGUEZ précise que le réseau des acteurs du secteur de la petite enfance du Val d'Adour travaille à l'élaboration et la diffusion d'un bulletin d'informations intitulé « Youp'Adour Info ». Un premier numéro est d'ailleurs sorti au début de l'année 2004.

Françoise IBOS rappelle que la Charte territoriale des Services publics, élaborée par le Cabinet RCT, a identifié le manque d'un journal propre au Pays.

Hubert NAYROLLES informe que la Dépêche du Midi offre une page sur le Pays du Val d'Adour et l'Agglomération tarbaise et envisage de consacrer systématiquement une page au Pays si son correspondant local parvient à recueillir régulièrement assez d'informations sur le territoire.

Jean Louis DUCASSE estime que les journaux quotidiens diffusés actuellement sur les trois départements du Pays du Val d'Adour ne sont pas lus partout.

Véronique SOUBABERE estime qu'il y a des améliorations à faire pour que les journaux existants parlent aussi des événements qui se déroulent à l'extérieur de leur département respectif.

Marie Anne SOMMESOUS informe que l'Eclair et la République des Pyrénées donnent déjà des informations sur des événements qui se déroulent à l'extérieur des Pyrénées Atlantiques.

Miriam MUHE interroge Laurent BODINIER afin de savoir si le journal qu'il souhaite créer proposerait une information plutôt facile d'accès.

Laurent BODINIER estime que son journal doit être attrayant, que l'information soit vérifiée. Il estime également que le journal qu'il propose doit contenir plus d'actions et moins d'administratifs. Il souhaite le produire en utilisant un maximum d'automatisation et de productivité.

Muriel TASTET constate donc que le journal reposera sur la bonne volonté de ceux qui y contribueront.

Laurent BODINIER souhaite que tout soit informatisé et que les échanges avec les partenaires potentiels se fassent par e-mail.

Miriam MUHE s'interroge toutefois sur le problème de concurrence avec les journaux classiques.

Laurent BODINIER estime que son journal demeurera relativement modeste en comparaison.

Véronique SOUBABERE estime donc que ce journal, en matière de contenu, serait une communication en complément des supports déjà existants sur le territoire, à savoir Nouvel'arrivage (le bulletin d'informations du Collectif Associatif RIVAGES) et des calendriers des manifestations édités par les Offices de Tourisme du territoire.

Claire DUPOUY souhaiterait savoir si le but de ce projet est la création d'emploi.

Laurent BODINIER répond par l'affirmative (d'abord le sien puis d'autres, selon l'évolution de la vente de publicités, par exemple aux grandes marques de l'automobile, de la téléphonie mobile...).

Claire DUPOUY souhaiterait savoir comment le porteur de projet compte-t-il vivre du journal.

Laurent BODINIER déclare être passionné par le projet et informe qu'il le démarrera même sans subventions. Il estime pouvoir financer 12 numéros, donc 6 mois en attendant des rentrées régulières.

Muriel TASTET souhaiterait savoir si le porteur de projet a réfléchi à la méthode à mettre en place afin d'inciter les gens à lire son journal.

Hubert NAYROLLES estime qu'il faudra un numéro 0 pour apprécier le journal.

Véronique SOUBABERE informe le porteur de projet qu'il ne sera pas possible de mobiliser des financements publics sur ce projet.

Muriel TASTET constate que le journal sera différent dans l'écriture mais interroge le maître d'ouvrage sur le sens qui sera donné à l'information et le parti pris Val d'Adour.

Laurent BODINIER déclare qu'aucun sens n'est envisagé. Le journal contiendra de l'information brut. Le Val d'Adour figurera sur le titre du journal et les manifestations annoncées ainsi que les informations diffusées seront principalement issues du Pays.

Hubert NAYROLLES estime qu'il conviendra de définir une ligne éditoriale et de ne pas tout mélanger (sports, politique, culture...).

Véronique SOUBABERE propose au porteur de projet de cibler des actions et d'y revenir sur plusieurs numéros.

Jean-Pierre LAGARDE estime que c'est une excellente idée pour fédérer.

Aude BERNES informe qu'elle a une idée similaire et qu'elle a déjà commencé par une information dans son village. Elle a déjà pris des contacts avec des commerçants.

Françoise IBOS estime qu'il reste des parties blanches sur le Pays du Val d'Adour et pose la question de savoir si le journal ne sera pas trop restrictif par rapport au contenu.

Laurent BODINIER déclare que les informations locales seront développées dans la partie rédactionnelle (soit environ 25% du journal). Ce serait une rédaction plus élaborée mais sans souci du style. Il préfère mettre l'accent sur une information concrète et ne souhaite pas tomber dans le piège de remplir le journal coûte que coûte. Il souhaite un journal concret, efficace et pas trop chargé.

Miriam MUHE interroge le porteur de projet afin de savoir s'il envisage un comité de rédaction afin de cibler l'information et d'éviter de tout faire tout seul et donc de ne suivre que ses propres affinités.

Laurent BODINIER envisage la possibilité de travailler en équipe, car il souhaite créer un groupe sur lequel reposera le journal.

Hubert NAYROLLES réaffirme qu'un numéro 0 donnerait un moyen de visualisation du journal.

Laurent BODINIER affirme qu'il attend des partenaires avant de commencer.

Muriel TASTET informe que la CUMAV 65 prévoit 5 actions dans l'année et que si le journal se contente seulement d'un agenda, cela ne les intéresse pas. Il faudra que le journal explique les finalités des actions pour les rapprocher du public.

Laurent BODINIER précise que, dans ce cas concret, la CUMAV 65 serait invitée à rédiger l'article avec l'information précise. Et si cette dernière intéresse le comité de rédaction, l'information sera alors diffusée. Pour connaître la réaction des lecteurs, il propose d'ailleurs une annotation de l'information sous la forme d'un sondage proposé aux lecteurs, dans le journal. Les lecteurs pourraient renvoyer leur « hit parade » des meilleurs informations.

Miriam MUHE constate que le journal, si elle comprend bien, n'aura pas d'ambition éducative.

Laurent BODINIER précise que le journal devra rester attrayant. Il conviendra de suivre le sondage grâce auquel le lecteur pourra donner son avis et cibler en contre partie l'information que le lecteur souhaite connaître en priorité.

Miriam MUHE interroge le porteur de projet pour savoir si le journal pourra, à terme, remplacer des publications comme les bulletins intercommunautaires ou des réseaux associatifs.

Laurent BODINIER précise que la création d'un numéro spécial qui présenterait une communauté de communes ou des associations est tout à fait envisageable. Il précise également que, par sa formation de maquettiste, il peut proposer une aide à la mise en page d'autres bulletins qui pourraient être édités par d'autres porteurs de projets.

Hubert NAYROLLES souhaite connaître le réseau de diffusion envisagé.

Laurent BODINIER informe qu'il faudra trouver des volontaires pour porter le journal dans des points de diffusion (commerces, bureaux de Poste...).

Hubert NAYROLLES souhaite connaître le budget prévu.

Laurent BODINIER précise qu'il portera les six premiers mois d'essai puis qu'il décidera ensuite selon la rentabilité.

Miriam MUHE propose de clore la réunion. Elle constate un intérêt important pour la création de ce journal. D'ailleurs, plusieurs participants à la réunion proposent de contribuer à la création de ce journal grâce à un apport d'informations ou de tout autre action.

Laurent BODINIER propose d'envoyer un document de présentation de son projet à chacun des participants à la réunion. Miriam MUHE propose de diffuser ce document par e-mail à tous les membres du Conseil de Développement qui ont l'habitude de communiquer par e-mail. Elle souligne, en conclusion, que le Conseil de Développement continue à remplir son rôle de mise en réseau des acteurs du territoire et souhaite que d'autres porteurs de projets ou d'idées viennent profiter des contacts du Conseil de Développement.